



Le cadre de fonctionnement du Marché Festif 2022

DOCUMENT N° 1

À lire attentivement et à conserver



Judy Bérubé, Agente de développement communautaire et de loisirs
jberube@brownsburgchatham.ca
450 533-6687 (2818)

Table des matières

Matériel des exposants (technique).....	3
Affichage des exposants	3
Espace de vente	3
Rôle de la Ville	4
Horaire et périodes.....	4
Montage et démontage.....	4
Stationnement des camions et véhicules	4
Assurances et responsabilités.....	5
Engagement de solidarité.....	5

Matériel des exposants (technique)

L'exposant est responsable de son propre matériel (tout ce dont il a besoin pour opérer son kiosque; ex. : chapiteau, tables, chaises, génératrice, etc.). Il est responsable de la propreté du site lorsqu'il quitte. Il doit fournir, lors de son inscription, la liste sommaire des produits qui seront à vendre à son étal, et doit par la suite passer à l'hôtel de ville, ou encore, envoyer un chèque par la poste afin de payer les frais d'inscription de 40 \$ pour réserver son emplacement pour le marché.

Lorsque le prix n'est pas indiqué sur les emballages, l'exposant devra afficher clairement ses prix.

Affichage des exposants

L'exposant doit concentrer son affichage à l'intérieur de son kiosque et ne doit en aucun cas bloquer le passage aux clients ou bloquer la vue de l'affichage des voisins. Les affiches doivent être bien fixées pour ne pas tomber ou s'envoler.

Espace de vente

La Ville met à la disposition des exposants : un espace d'un minimum de 15 pi x 15 pi incluant un accès à l'électricité 30 ampères, et un espace de stationnement directement sur l'espace de vente assigné. L'exposant peut, à son gré, décorer son kiosque pour l'événement, et s'assure que son kiosque soit fixé solidement en cas de vent. Des toilettes sont également accessibles à quelques pas.

La Ville a toute autorité pour assigner les espaces de vente.

Le processus se fait comme suit :

- a) réception des formulaires avec détails techniques et besoins des exposants;
- b) rencontres et suivis avec les responsables de la Ville afin de distribuer les espaces de vente;

Les espaces de vente seront assignés quand l'inscription sera terminée.

L'espace de vente assigné doit être occupé à l'heure. En cas de retard, celui-ci pourra être attribué à un autre exposant.

- Si la Ville n'a pas eu confirmation de présence de la part d'un exposant avant le **vendredi 26 août 2022**, l'espace de vente sera attribué à quelqu'un d'autre.

Rôle de la Ville

La Ville choisit et approuve les exposants. Elle se réserve le droit de contingenter certains produits, ceci avec l'objectif de permettre aux producteurs de meilleures ventes. Elle se charge des relations de presse et des relations publiques.

La Ville a deux priorités : la qualité des produits et des ventes significatives pour les exposants qui adhèrent au *MARCHÉ FESTIF*.

La Ville recueille les remarques des clients et les transmet aux intéressés.

Horaire et périodes

Le *MARCHÉ FESTIF* sera ouvert le samedi 3 décembre 2022. Les heures d'ouverture seront, pour les clients, de 13 h à 21 h, mais les kiosques terminent à 19h30, avant le début du spectacle, à l'exception des camions de cuisine de rue.

Le montage du site débutera à 10 h avec les exposants. Les exposants devront être prêts à accueillir les visiteurs à 13 h. Le marché fermera à 19 h 30 et les exposants ne devront pas quitter leur kiosque avant 19 h 30. Si l'exposant a vendu tous ses produits, il devra se munir d'une affichette expliquant la situation aux clients. Prendre note qu'une prestation musicale est prévue à 20 h jusqu'à 21 h 45, et que des feux d'artifice d'une durée de 15 minutes illumineront le ciel à 21 h 45. Les vendeurs de nourriture et de boissons sont invités à rester ouverts jusqu'à la fin de l'événement.

Montage et démontage

Le montage des kiosques se fera dès 10 h et le démontage commencera à 19 h 30. Le producteur devra faire diligence pour démonter son kiosque. Il devra aussi faire preuve de patience envers ses collègues et envers l'équipe pour quitter compte tenu du petit bouchon de circulation que la fin du marché pourrait occasionner. Aucun mouvement d'humeur ne sera toléré.

Stationnement des camions et véhicules

Il sera possible de stationner votre véhicule directement sur le terrain de votre espace de vente (chaque marchand se voit attribué un numéro de terrain de camping).

À la fin de l'événement, la sortie du site se fera par le trajet ouest du camping. Voir le plan ci-joint.

Assurances et responsabilités

Chaque exposant devra avoir ses propres assurances qui couvrent ses venues au marché. La Ville a pour sa part une assurance responsabilité civile.

Engagement de solidarité

- 1- L'exposant s'engage à fournir une liste **sommaire** des produits qui seront en vente;
- 2- L'exposant accepte le principe que le marché est une famille, une entité en soi, que son image est très importante et que la solidarité est un principe essentiel à son bon développement. Ainsi il s'engage à maintenir, par son attitude, un climat d'entraide, de cordialité, de respect envers ses collègues, envers l'équipe et envers les clients et aussi à éviter le bruit extrême (diffusion de musique, de message enregistré, etc.) qui pourrait nuire à ses voisins de kiosques ;
- 3- L'exposant, s'il a un problème, en parle à la personne responsable de la journée qui se chargera d'aider à trouver une solution;
- 4- L'exposant s'engage à respecter l'éthique professionnelle qui consiste à ne pas attribuer des vertus que ses produits n'ont pas (ex. : certification biologique);

L'exposant affirme qu'il a bien lu «Le cadre de fonctionnement du **Marché Festif**» et qu'il est prêt à s'engager tel que décrit à l'engagement de solidarité. Il confirmera son engagement en signant le formulaire (Document N° 2) dûment rempli.

****Prenez note que le nombre de places étant limité, le tout fonctionnera par principe de premier arrivé premier servi. Une liste d'attente sera créée en cas de manque de places disponibles.**

**VEUILLEZ LE COMPLÉTER ET LE RETOURNER AVANT
LE VENDREDI 26 AOÛT 2022.**

La Ville de Brownsburg-Chatham vous remercie de participer à cette deuxième édition
du
MARCHÉ FESTIF !